

EDITO

L'information en priorité :

Le comité de rédaction s'offusque du comportement de certaines personnes dans l'entreprise. En effet nous avons retrouvé tous les documents mis dans les socles sous les panneaux syndicaux arrachés (et ce n'est pas la première fois). QUELLE MENTALITE, si la ou les personnes qui ont commis cet acte pensent que cela nous empêchera de communiquer, ils se trompent. Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans des numéros préalables, vous avez le droit de ne pas être d'accord. Mais où s'en va la démocratie quand on commence à ce petit jeu là. Alors jouons le jeu et laissons à chacun les moyens de s'exprimer.

Le comité de rédaction

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : ~~6~~1€00



DANS CE NUMERO

- 1 ~~Edito~~ **Edito**
- 1/2/3 ~~Réunion C.E. du 16 Février 2004~~ **Réunion C.E. du 18 novembre 2003.**
- ~~33/44~~ **3/4** ~~Réunion D.P. du 16 Février 2004~~ **Réunion DP du 18 novembre 2003.**
- ~~55/66~~ **7/8** Réunion Tabac du 24 Février 2004 ~~Commission de suivi sécurité du 4 novembre 2003.~~
- 5/6/7 Réunion CHSCT du 16 Mars 2004 ~~Les bombes à retardement de la suppression du jour férié.~~
- 7/8 ~~Réunion C.E. du 18 mars 2004.~~
- 9/10 ~~Réunion D.P. du 18 mars 2004~~ **Réunion du CE du 19 février 2004**
- 108 La CFDT en perspective.

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 22 janvier 2004.

R : Approuvé sans aucun commentaire.

Q : Approbation du PV de la réunion du C.E. du 22 janvier 2004 relatif au plan prévisionnel de la formation professionnelle continue pour l'année 2004.

R : Les membres du syndicat F.O. déclarent qu'ils ne signeront, ni n'approuveront les PV et les plans de formations tant que « Réactif » figurera au programme.

Q : Approbation du compte rendu de la commission chargée de la formation et du perfectionnement professionnel du 21 janvier 2004.

R : Réponse identique à la précédente.

Q : Information déclaration main-d'œuvre handicapée.

R : L'obligation pour la STRD est de cinq unités valeur, alors qu'elle en totalise vingt. Il est vrai que la STRD n'emploie pas réellement des personnes avec un handicap physique visible. Mais cela s'explique par le fait que quelques personnes ont des taux d'invalidité et que ceux-ci se regroupent pour faire ces vingt unités valeur.

Q : Classification des A.A. et des A.V.P.

R : Conformément à une demande logique, il s'agit d'une classification pour les élections. Un délégué fait remarquer qu'il existe cinq catégories et demande de les respecter. La direction verra en fin d'année ce problème lors de la rédaction des protocoles électoraux.

Q : Information mutuelle Préviade.

R : Une nouvelle carte a été envoyée aux adhérents précisant la prise en charge à 100% des examens biologiques de laboratoires. Pour l'assurance décès le secrétaire du C.E. précise que quelques adhérents ont écrit à la Préviade pour se faire radier au vu de la forte augmentation de janvier 2004. Celle-ci a accepté (malgré la non-possibilité au départ). Les membres du C.E. ont accepté.

Q : Présentation du budget 2004.

R : Le budget est présenté et le secrétaire du C.E. fait observer que celui-ci est déficitaire de 6145€45 et que les membres du C.E. en sont conscients en veillant à combler ce déficit.

Q : Peut-on choisir et modifier les bénéficiaires du capital décès CARCEPT

R : Un document CARCEPT va être distribué à tous les agents. La réponse devrait être dans ce contrat. Une demande sera faite à la CARCEPT pour pouvoir changer les bénéficiaires. Pour rappel, en cas d'accident toutes les sommes versées sont doublées y compris les majorations.

Q : Quand les lignes et les sous-traitants seront-ils choisis ?

R : Les lignes ont été choisies par le CHSCT suivant un ordre de préférence : il s'agit des lignes 30 à 35, les « Bus Class », les TPMR, Le Clos Chauveau, la desserte des nouvelles communes. Pour les sous – traitants, il y aura appel d'offre européen comme le prévoit la loi, sachant que cela risque d'être un peu long.

Q : A quoi sert la nouvelle clôture ?

R : Dans cette question il faut lire, correspond-elle aux normes de sécurisation demandées, apparemment celle-ci serait aisément démontable de l'extérieur. La direction signale que le diamètre de sécurité des vis est spécifique et l'entreprise qui l'a montée, renforcera celle-ci.

Q : Date d'inscription au C.E. pour les locations d'été.

R : Le C.E. ouvrira les locations à partir du 10 mars 2004 pour ceux qui n'ont pas loué en été 2003. Pour le reste du personnel celles-ci seront ouvertes le 12 mars 2004.

Q : Date de mise en vente des cartes de pêche et prix de celles-ci.

R : Les cartes de pêche seront en vente à partir du dimanche 21 mars, date d'ouverture de la pêche à la truite. Les prix seront les suivants :

- ✓ Carte agent : 9€
- ✓ Carte conjoint et enfants : 3€
- ✓ Carte invitée à l'année : 22€
- ✓ Carte invitée à la nuit (carpe) : 5€
- ✓ Carte invitée à l'année nuit (carpe) : 25€

Q : Date d'ouverture de la truite.

R : Le 21 mars 2004.

Q : Date d'inscription et prix pour le week-end Disneyland Paris.

R : Les inscriptions ont débuté le 18 février 2004 et voici leurs tarifs

- ✓ Enfant – de 11 ans : 70€
- ✓ Ados de 11 à 18 ans : 105€
- ✓ Adultes : 125€

S'il reste des places après le 11 mars des personnes extérieures pourront s'inscrire.

Q : Date de la sortie VTT.

R : Une sortie VTT dans le Morvan est organisée par le C.E. du 25 au 29 mai 2004 ,destinée à 12 personnes pour 140€, le prix de l'accompagnateur étant compris. Les deux derniers jours le club marche viendra rejoindre le groupe.

Q : Demande de stage informatique pour quatre membres du bureau.

R : Il s'agit d'une demande venant du syndicat CFIC qui souhaitait voir quatre de ses sympathisants accéder à une formation informatique. Le C.E. ne peut accéder à cette demande qui ne peut être réservée qu'aux élus du C.E.

Q : Comment se fait-il que le C.E. ait organisé une réunion à la même date que l'amicale des conducteurs ?

R : Le secrétaire du C.E. s'en excuse mais précise que l'amicale a pu envoyer un de ses membres à la réunion du C.E. pour la représenter.

Q : La STRD peut-elle fournir un local à l'amicale des conducteurs (soit à l'atelier, soit un Algéco)

R : La direction précise qu'aucune association ne peut prétendre à un local, qu'en cas de besoin, elle étudierait une demande de salle en cas de réunion.

Q : Questions diverses.

✓ La direction informe le C.E. sur l'avancement des travaux de la place Grangier dont les travaux vont débiter le 22 mars 2004. De ce fait la L15 fera son arrêt Grangier devant la poste comme les L 06 et 07 et cela jusqu'à la mise en place du nouveau réseau. Une information clientèle et conducteurs sera diffusée.

✓ Pour les travaux des locaux « Espace Bus », les travaux sont en ralentissement car une dalle de béton a été coulée et elle met 3 semaines à sécher. Pour les futurs locaux la direction informe le C.E. qu'un emplacement a été accordé par la COMADI au « Bien public » pour leurs petites annonces et un point de vente billetterie. Le local STRD comprendra 4 postes de travail indépendant et bien identifié et un poste « Bien public » bien identifié et séparé mais non cloisonné.

Certains délégués s'insurgent de cette décision. La direction rassurante, précise qu'il n'est pas question que le point « Bien public » crée des inconvénients sur le travail de nos collègues hôtesses.

D'autres part, une étude est en cours pour des distributeurs automatiques de coupons mensuels accessibles par l'extérieur 7 jours sur 7 (24h/24). Le but étant de favoriser le travail du personnel de l'espace bus. Une campagne pour redynamiser la vente par correspondance du coupon mensuel va être relancée.

Réunion D.P. du 19 février 2004

Questions F.O.

Q : Déplacement de l'arrêt 1^{er} Mai en direction de Chenôve.

R : L'arrêt fait l'objet d'une étude en amont du nouveau réseau avec différentes priorités bus, entre la ville de Dijon et la COMADI.

Q : Réfection de la chaussée Bd Kir à la hauteur du pont qui enjambe l'avenue du Lac en direction du centre ville.

R : Cette demande a déjà été faite auprès des services concernés au dernier semestre 2003 et sera revu dans deux semaines avec priorité.

Q : Revoir la hauteur des socles des sièges conducteurs qui sont hauts du fait du changement de l'assise (405, 729, 731, 732,...)

R : Les sièges ont été rehaussés à cause des mousses plus épaisses qui ont été utilisées pour apporter plus de confort. Un problème de débattement sur la série des 700 ne permet pas de recouper les socles, d'autant plus que cela nécessite un travail important. L'atelier fera ce qu'il peut et verra avec les délégués la meilleure façon de faire.

Q : a) Pourquoi laisse-t-on rouler plusieurs jours des bus avec des portes enduites de colle ?

R : a) L'entreprise de nettoyage a quelques soucis avec cette colle qui n'était pas de bonne qualité au niveau des adhésifs et la STRD fera le nécessaire la prochaine fois.

b) Date de retrait dans les bus des affichettes du marché de Noël ?

R : b) En principe tout a été enlevé et s'il en reste nous ferons le nécessaire pour les enlever.

Q : Revoir l'étanchéité du poste de conduite du bus 504

R : Elle a été refaite.

Q : Modifier le branchement des prises de gonflages sur les bus « Agora » et GX 317.

R : C'est en cours, l'atelier fait le nécessaire.

Q : Demandons que les équipes du contrôle voyageurs soient composées de plus de deux personnes.

R : C'est une question qui a déjà été abordée au dernier CE/DP. Après un débat un peu animé et

Mis en forme

contradictoire sur la procédure de décrochage en cas de danger, la direction informe les délégués qu'une réunion aura lieu avec l'équipe du C.V. pour une mise au point. La direction précise qu'il y a urgence que le taux de fraude baisse car elle ne peut pas ajouter des moyens sans résultat.

Q : Remettre un rétroviseur électrique droit sur le bus 256.

R : Oui, il sera remis et la direction précise qu'il a été cassé à trois reprises et le coût est de 572€ à chaque fois.

Q : Revoir la matérialisation au sol à la sortie des allées du parc à la hauteur de la place Wilson.

R : Il n'y a rien à changer, le bus doit être positionné sur la voie du milieu pour des raisons de sécurité.

Q : Reboucher le trou de la rue de la Confrérie L02 à la hauteur du N°22 en direction de Peupliers

R : Ce n'est pas la bonne rue, mais le trou qui se situe rue Bachelier sera rebouché.

Q : Demande de la note technique sur le calcul du 10^{ème} (protocole 98/10 Art 4/2).

R : Une notice sur les grands principes sera distribuée.

Questions C.F.T.C.

Q : Serait-il possible de déplacer l'arrêt Pommeret (direction Centre V.) afin de mieux l'adapter à la circulation actuelle ?

R : La direction indique qu'une étude est en cours par la ville pour revoir tout ce carrefour, avec des minis couloirs de bus.

Q : Quand pourrons-nous espérer la réfection du terminus de Talant ?

R : Pas de réponse pour l'instant car il y a un conflit d'intérêt entre la ville et la COMADI.

Q : De nombreux conducteurs se plaignent du mauvais état de la voirie de la commune de Chevigny St Sauveur.

R : Cela est toujours en attente et de nombreux courriers ont été envoyés à la mairie sans succès. Là aussi, il y a conflits d'intérêt.

Q : Remplacement de M. Michel Escalier, PPP en

Q : A quand la parution du nouveau trombinoscope ?

R : Le trombinoscope sortira fin avril avec une possibilité pour les personnes absentes à la première prise des photos d'avoir une séance de rattrapage.

Q : En prévision du nouveau réseau, la direction prévoit-elle d'interroger le personnel de conduite avant d'imposer autoritairement les futurs services ?

R : Oui par l'intermédiaire des représentants du personnel et du CHSCT. Pas de consultation générale prévue pour l'ensemble, mais pour des groupes bien particuliers cela reste possible.

Questions C.G.T.

Q : Mauvais fonctionnement du chauffage sur le bus 378

R : Un moteur de chauffage a été changé sur ce bus.

Q : Avec la nouvelle organisation, les horaires du personnel de l'atelier et de toute la maîtrise seront-ils modifiés ?

R : Oui, ils seront modifiés compte tenu des nouvelles amplitudes, idem pour le PC Radio.

Q : Nous demandons l'achat de casque anti-bruit pour le personnel de l'atelier.

R : Pas d'objection pour une étude avec le CHSCT, mais cela avait déjà été fait et une protection avait été définie. De plus aucune remarque n'a été faite depuis au responsable de l'atelier.

Q : La pose du grillage est-elle conforme à la sécurisation du dépôt ?

R : Vu en C.E.

Q : Divers : Trou important sur le parking bus.

R : L'enrobé sera vu en même temps que celui du parking voiture.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

LE TABAC A LA STRD

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL LE 24 FEVRIER 2004

- La direction signale que le CODES paraît être intéressé par notre position. Mme le docteur nous montre un document de sondage utilisé dans une enquête dans la Nièvre (donné par le CODES). Ce questionnaire sera légèrement modifié et mis en page pour qu'il soit distribué fin mars dans les boîtes aux lettres avec réponse sous 15 jours. Ces documents seront présentés aux secrétaires du CHSCT et du CE.
- Le budget annoncé comme « mirobolant » par la STRD nous paraît dérisoire au vu de ce qu'il y a à faire (abri pour les fumeurs, ...). En effet 6000€00 sur les 80 personnes que la direction estime voir s'arrêter de fumer (75€ par personne hors abris !!!!!!!!). De plus il faut rappeler que les travaux non mis en œuvre au miroir auraient LARGEMENT coûté plus cher pour cette extraction.
- Pour conclure Le CODES rencontrera la STRD après le 18 mars 2004, toutes les décisions se feront au deuxième trimestre.

PROCHAINE REUNION LE 13 AVRIL 2004



Réunion C.H.S.C.T. du 16 Mars 2004

Q : Approbation du compte rendu du 9 décembre 2003.

R : Ok à une précision près des délégués CGT qui précisent que pour un arbre des causes fait sur un incident atelier, c'est la direction qui préconise le nettoyage de chaque poste et que notre propos était que le nettoyage doit être mieux réalisé au niveau des citernes.

Q : Examen des A.T depuis la dernière réunion.

R : OK, mais remettre un A.T. dans sa bonne position qui est une agression.

Q : Examen des arbres des causes.

R : Les arbres des causes ont été examinés par des membres du CHCST et la direction. Certaines solutions sont sorties et le CHSCT voudrait les voir appliquer le plus tôt possible afin d'éviter de reproduire certains accidents. Celui-ci voudrait que les solutions qui ont été mis en œuvre soient indiquées dans les comptes rendu, afin de vérifier l'avancement des demandes.

Q : Date de la réunion de la commission sécurité.

R : Le 21 Avril à 15h30

Q : Questions sans réponse du PV du 6 mars 2003.

R : Pour le GNV, nous aurons une réunion avec vous pour expliquer comment cela va être effectué à l'atelier.

Pour la conduite à tenir en cas de neige, vous n'avez pas été très explicite surtout avec le dernier courrier que vous avez envoyé à tous les agents de conduite. Il faudrait que cela soit un peu plus clair. La direction répond que la maîtrise a fait son travail et les services des villes ou de l'état (DDE) ne sont pas toujours au rendez-vous et qu'elle déplore cet état de fait. Dans tous les cas nous essaierons d'appliquer le même type de consigne à chaque fois que cela est possible.

Q : Associer le CHSCT maîtrise, à la nouvelle réorganisation de l'encadrement exploitation avant la mise en place de celle-ci.

R : Cela sera fait.

Q : Explications sur l'accident survenu sur un bus Van-Hool (problème ouverture porte pendant la marche)

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

R : Heureusement la cliente qui est tombé n'a pas eu trop de mal et est sorti le lendemain du SAMU. Apparemment et après vérification de l'atelier de tous les bus comportant ce même type de porte, il s'avère qu'il y a un problème de verrouillage mécanique des portes. Plusieurs bus sont en cause et l'atelier y a remédié en retouchant des réglages fait en USINE grâce au document fourni par le constructeur.

Q : Ne pas associer la fonction des AA avec celles du contrôle voyageur.

R : Cela n'est pas prévu, les AA à tour de rôle conduiront une voiture de service afin d'emmener le CV vers les terminus. Il ne devrait pas y avoir de risque car cette personne ne monte pas dans le bus pour contrôler mais reste dans le véhicule.

Q : Trouver une solution rapide sur les points suivants mettant les conducteurs en insécurité.

R : **A) Purges de portes :** De plus en plus les jeunes ouvrent les portes grâce à ces organes de sécurité pour s'en aller à la vu du Contrôle voyageur. Nous ne pourrions pas enlever ces systèmes du fait que c'est la loi qui les impose.

B) Jets de pierres : Depuis que Billardon a été détruit les pierres de ce chantier n'ont pas toutes été ramassées et cela est plus que tentant pour les jeunes de les ramasser et de les jeter sur nos bus ! Nous allons ré alerter la ville afin qu'elle fasse le nécessaire le plus tôt possible.

C) Dérèglement des « Almex » : Il est de plus en plus fréquent que les oblitérateurs du fond du bus soient dérèglés par des jeunes pour de multiples raisons (fraude, essai de vol sur le CR en cas de déplacement de celui-ci pour le régler,...). M.Mabrouk propose d'aller voir un oblitérateur qu'il a fait modifier pour voir si cela conviendrait.

Q : Prévoir un CHSCT extraordinaire entre avril et juin, spécialement sur le nouveau réseau.

R : Ok cela sera fait vers mi-mai et nous vous proposerons une date.

Q : Date du démarrage des travaux des nouvelles infrastructures pour le nouveau réseau.

R : En concertation avec la ville de DIJON et les villes alentours en accord avec la COMADI (pour certains travaux comme le terminus de Talant), les travaux commenceront fin avril début mai.

Q : Où en sont les réunions prévention en milieu scolaire, avec un membre du CHSCT, convié à celle-ci ?

R : Nous allons vous proposer une date qui sera conforme pour tous et en fonction du planning des CR.

Q : GPS : nous remarquons que le GPS est de plus en plus utilisé pour d'autres moyens que la sécurité. Nous demandons de restreindre ces autres emplois comme le prévoit la charte.

R : Cela n'est pas exact et de plus aucun n'a jamais été sanctionné grâce à ce système. De plus c'est vous-même qui demandais de regarder ce système afin de vérifier vos dires. Mais nous serons toujours attentifs à ne pas l'utiliser de la façon dont vous nous le dites.

Q : Communiquer les heures effectuées par les TC5 pour l'année 2003.

R : Cela est fait.

Q : Suite aux arbres des causes effectués au fur et à mesure des accidents de travail, nous demandons :

R : **A) A ce que les solutions présentées par le groupe pour éviter un renouvellement de ces accidents soient prises en compte par l'entreprise :** Ok nous marquerons sur les documents les dates où ont été réalisées ces modifications.

B) De prévoir à chaque CHSCT, la date de la prochaine réunion préparatoire : En effet à la dernière réunion ou les personnes n'étaient pas prévenues ou ils ne pouvaient pas se déplacer (autre RDV suit multiple réunion,...). Nous ferons au mieux pour les prochaines fois.

Q : Demandons à ce que les différentes réunions concernant le CHSCT soient suffisamment prévues à l'avance, qu'elles ne se chevauchent pas avec d'autres réunions et qu'elles soient communiqué à tous les membres.

R : Nous nous sommes déjà expliqué sur la problématique et ferons de notre mieux pour que cela ne se reproduise pas.

Q : Concernant les nouvelles tenues.

R : **Pantalons sans laine :** NON , mais la teneur en laine sera moindre par rapport à ceux d'aujourd'hui et le grammage de ceux-ci sera plus léger.

Chemisiers blancs aient des manches plus longues et non des 3/4. : Cela nous étonne car les manches sont suffisamment longues mais nous verrons cela avec la commission habillement s'il faut changer la longueur.

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Q : Divers.

Distributeur de titre à miroir quand ?

R : Un appel d'offre est en cours cela devrait se faire rapidement, de même nous vous indiquons qu'un distributeur de coupon mensuel sera installé à Grangier.

Nous allons faire un déplacement chez Van-Hool pour voir ces nouveaux bus au gaz qui vont arriver chez nous (6-7-8 avril 2004) les 4 CR du CHSCT, Bernard Bourdenet et M.Mabrouk.

Un renfort supplémentaire sera installé pour les piétons au niveau des travaux de la façade de l'hôtel de ville afin de canaliser et sécuriser ce passage.

**PROCHAINE REUNION CHSCT
EN JUIN 2004**

**Réunion D.P. du 18 mars
2004**

Questions C.F.T.C.

Q : L14 Z.I. service vacance scolaires, pourquoi n'y a t'il pas de départ avant 17h00 ?

R : Les méthodes avaient vérifié que cela ne posaient pas de problèmes. Le marketing se renseignera pour savoir si le besoin est réel.

Q : Revoir la lisibilité de certains tableaux de marche ex : La 03/02

R : On essaiera d'améliorer celle-ci.

Q : Prolonger la L03/08 de Greuze au CFA.

R : Nous ne comprenons pas votre question. Apparemment ce ne doit pas être la bonne planchette, nous verrons cela la prochaine fois.

Q : Modifier le calendrier des services soirée dans le fascicule des vacances scolaire suite à des erreurs : services identiques

R : Ok nous allons les modifier.

Q : Divers

R : Bus 707 il y a eu 11 signalements sur la boite de vitesse et ce n'est toujours pas fait. N'ayant pas été prévenu à l'avance de la question nous répondrons la

Questions C.G.T.

Q : Voir service 277,L14/14, toujours en retard de 7/8 Mn à la relève de 12h19 à miroir.

R : Nous avons vérifié sur plusieurs jours et le bus passe de 2 à 6 Mn de retard, nous allons suivre de plus près ce problème.

Q : Bus 395, les freins bloquent, déjà plusieurs signalements.

R : Il n'y a eu qu'un signalement mais ce bus a été pris en charge par l'atelier.

Q : Un salarié a reçu une lettre recommandée avec accusé de réception. Qui a signé l'accusé ? Qui a ouvert l'enveloppe ?

R : Nous vous avons déjà répondu pour ce problème, le courrier personnel ne devant pas arriver à la STRD, il a été ouvert par Mr Dezitter et remis en mains propre par celui-ci à l'intéressé.

Q : voir L14/11, entre St Michel et Daix (Passage de 8h36, manque de temps.

R : Après vérification au GPS il s'avère qu'il manque du temps, mais le bus rentre de suite au dépôt sans avoir aucun retard à Chenôve voir un peu d'avance.

Q : L05/09 service vacances scolaires, de 14h départ Chenôve, à 15h30 arrivée Chenôve, il n'y a pas de régulation.

R : C'est exact, nous ferons le nécessaire.

Q : Comment se fait-il qu'un agent qui vient trouver un responsable, pour lui signaler qu'il n'est pas bien avant sa prise de service, se fasse traiter de fainéant ? Pourquoi ne pas avoir proposé une réserve à sa place, sachant qu'elles étaient disponibles.

R : Un samedi après-midi un agent qui avait déjà fait sa première partie le matin ne se sentait pas bien en revenant l'après-midi l'a signalé à un responsable et on lui a répondu « on n'est pas chez les fainéants ». Les délégués ne pouvant donner plus de précision verront avec Mr Bourdenet pour donner plus de précision.

Q : Divers

R : les casiers au dépôt sont toujours fermés. Nous allons vérifier cela et rappeler la règle à vos collègues.

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Questions F.O.

Q : Remise en état des tablettes de réception monnaie dans les bus.

R : Les remises en état seront faites mais ce sera long.

Q : Revoir les temps de parcours de la L21 des Tulipes à la Place Charret.

R : Suite au passage en une seule voie et une voie vélo au bout du Bd Bachelard il est fréquent que nous ayons deux feux au lieu d'un seul. C.Dugrivél s'en est aperçu et va s'en occuper rapidement.

Q : Nous demandons que tous les agents du service contrôle voyageurs voulant participer hors temps de travail à la réunion du 30 mars 2004 soient rémunérés.

R : Non le temps leur sera redonné.

Q : Aménagement de l'arrêt Prince de condé sur chaussée en direction de Longvic.

R : Ce n'est pas possible car c'est un endroit en site « classé » et on aura du mal à faire bouger les choses.

Q : prévoir un emplacement approprié pour les poubelles à l'arrêt Emile Zola.

R : L'arrêt va être refait complètement en septembre octobre 2004 et l'arrêt sera fait sur chaussée après.

Q : Officialiser la règle du 10^{ème} conforme au protocole 98/10 Art 4/2 en précisant tous les cas particuliers

R : Le document qui a été donné avec le dernier compte rendu est une approche et il est trop compliqué d'expliquer chaque cas. Les personnes qui le souhaite peuvent venir voir Chantal Berbey à la comptabilité pour leur expliquer.

Q : Divers

R : Qu'elle est la valeur en point pour le bermuda. Ce sera moins qu'un pantalon et ceux qui auront pris le bermuda se verront décompter ces points sur la dotation 2005 et non sur la double donnée pour le nouveau réseau. ~~la pénibilité du métier étant une composante importante pour eux. Ils ne l'ont pas signé, car cela ne figurait pas dans l'accord.~~

~~Le programme de prévention scolaire 2003/2004 a permis de voir 13 collèges, 16 écoles et 7 lycées prioritaires~~

~~o : Collèges Collèges : élèves élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et SEGPA.~~

Réunion du CE du 18 mars 2004

Q : Approbation du procès verbal de la réunion du CE du 19 février 2004

R : Ok , mais un délégué CFTC fait remarquer que pour la question 6 la Préviade joue un rôle d'assurance et non de mutuelle (assurance décès).

Q : Cotisation Ipriac : participation des salariés en PRP Mi-temps.

R : Nous avons eu la mauvaise surprise de recevoir un courrier de L'Ipriac qui nous faisait un rappel sur les dernières années pour la cotisation pour les PRP. Après vive discussion avec cette organisme et des recherches, nous avons du payer un retard de 3500€ qui correspond à des cotisations non payés depuis 1997. Ceci résulte d'un accord entre L'UTP et l'Ipriac.

Q : Nouveau réseau :

R : a) Point sur la confection des horaires pour les nouvelles lignes : Sur St Apo il y aura un petit changement pour passer à nouveau sur champ Prieur (2 possibilités à étudier). La L11 de fontaine les Dijon fréquence baissé à 15Mn. La L30 de Plombière repassera à 15 Mn en heure de pointe. Les essais de temps de parcours ont été fait avec le CHSCT et calé. Si des temps venaient à être mauvais nous les changerions sans attendre.

Le conseil de communauté se réunira le 6 mai pour approuver définitivement le réseau. Le personnel de la STRD sera réuni avant pour une présentation générale.

b) Consultation du personnel sur les grandes options du roulement. Nous ferons ce sondage afin que personne ne puisse dire que cela a été fait arbitrairement sans le personnel. Ce choix devra être fait en avril afin que les méthodes puissent travailler rapidement sur l'habillage.

c) Sous-traitance. Le choix se fera en avril, aujourd'hui nous sommes à la définition des lots.

d) Point sur les travaux.

- ✓ Pour la ville de Dijon les travaux débiteront fin avril début mai.
- ✓ Il y a des villes réfractaires (opposition politique) et pour les travaux puissent commencer rapidement la COMADI paiera en partie les travaux, comme le terminus de Talant.
- ✓ Pour Quetigny la voirie centrale au dessus de la rocade devrait être mis en œuvre.

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Q : Complément des heures de délégations des AVT pour faire un effectif complet.

R : Il y a 18 personnes avec les embauches qui viennent de se faire et nous n'apprenons pas qu'il y a des personnes qui sont délégués dans ce service, cela avait été pris en compte avant.

Commentaire du rédacteur : On ne peut pas avoir deux langages sur ce dossier, l'un qui dit à la Maîtrise on ne vous remplace pas les agents de maîtrise partant car on augmente l'effectif et de l'autre on ne remplace pas les personnels en délégation. Il nous serait utile de comparer les masses salariales afin de juger de la réelle augmentation de ces effectifs.

A SUIVRE

Q : Evolution de la billetterie en volume, par catégorie, ces dernières années.

R : Les comparaisons se font entre 200 et 2003 soit 4 ans.

TU	+ 8%
10 Trajets	-14%
10 trajets tarif réduit	-28%
Abonnements	+13,4%

Commentaire du rédacteur : il serait plus utile de demander un bilan financier simplifié pour voir la réelle évolution en fonction des volumes de vente de chaque type de titre

Q : Point sur les départs en retraite.

R : A ce jour 34 départs en retraite sont ou se feront dans l'année 2004 (23 départs anticipés **SUR DES CONSIDERATIONS CFDT EH OUI !!!**). Pour cela nous aurons 2 embauches de conductrices qui ont déjà le permis D le 29 mars.

Q : Date d'application de la loi Evin

R : Il n'y a pas une date fixe mais cela pourrait être le 1^{er} juillet si tout se passe en conformité avec le groupe de travail sur le tabac.

Q : Parc relais Chenôve : résultat de l'essai après six mois.

R : Cela est en progression constante mais faible (moyenne de 49 voitures/jour, avec 1,3 personnes en moyenne par véhicule). Vu les frais engagés, nous allons retirer un mini-bus de la Ligne et réaménager la régulation pour que la fréquence passe de 8/10 Min à 10/12 Min.

Q : Mi temps thérapeutique : connaissance des roulements à l'avance.

R : Quand un Mi-temps thérapeutique se déclare le planning est de suite en relation avec la personne pour connaître ses besoins en terme médical ou autre afin d'adapter son roulement à ses contraintes, et cela se passe plutôt bien aujourd'hui. Vous savez que ces personnes sont le plus souvent utilisées pour faire les relèves des délégués.

Q : Evolution de la fréquentation de la L5 depuis la rentrée.

R : Il y a une voiture de moins depuis la rentrée et nous voulons savoir si cela a joué sur la fréquentation. Apparemment non car les chiffres sont assez stables depuis 4 ans.

Q : Divers

R :

- ✓ **Nous demandons un sondage pour avoir des chemisiers à manches longues.** Cela se fera par l'intermédiaire de la commission habillement.
- ✓ **Le photocopieur est neuf au C.E. peut on récupérer l'ancien.** Oui car il a fini d'être payé et sera sorti de l'inventaire de la STRD pour le passer au C.E.
- ✓ **Nous demandons un salle pour la réunion d'info sur le voyage en crête pour le 9 avril à 18h.** Ok, mais nous allons vérifier la disponibilité de la salle.
- ✓ Les travaux reprennent sur le parking voiture et cela à partir du 22 mars pour 2 semaines. Des notes d'infos seront distribués pour que tout le monde puisse utiliser le parking au mieux (50 places en moins).
- ✓ La sortie du parking Grangier doit être refait le 29 mars et tout les véhicules ressortiront par notre parking. Il sera donc exclu de mettre un véhicule en double file sous peine de se le voir enlever ce jour là.
- ✓ Mr Roussel psychologue s'occupant des personnel en situation d'angoisse après agression, souhaiterait faire une expérience en créant des groupes de paroles avec des personnes (8 maxi) qui n'ont pas été agressés mais qui souhaiterait parler entre elles des difficultés qu'elles rencontrent au travail

Vous trouverez ci-après le nouvel organigramme du service exploitation à dater du 1^{er} avril 2004, avec les nouveaux personnel embauchés et mis en place dans cette nouvelle structure.

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

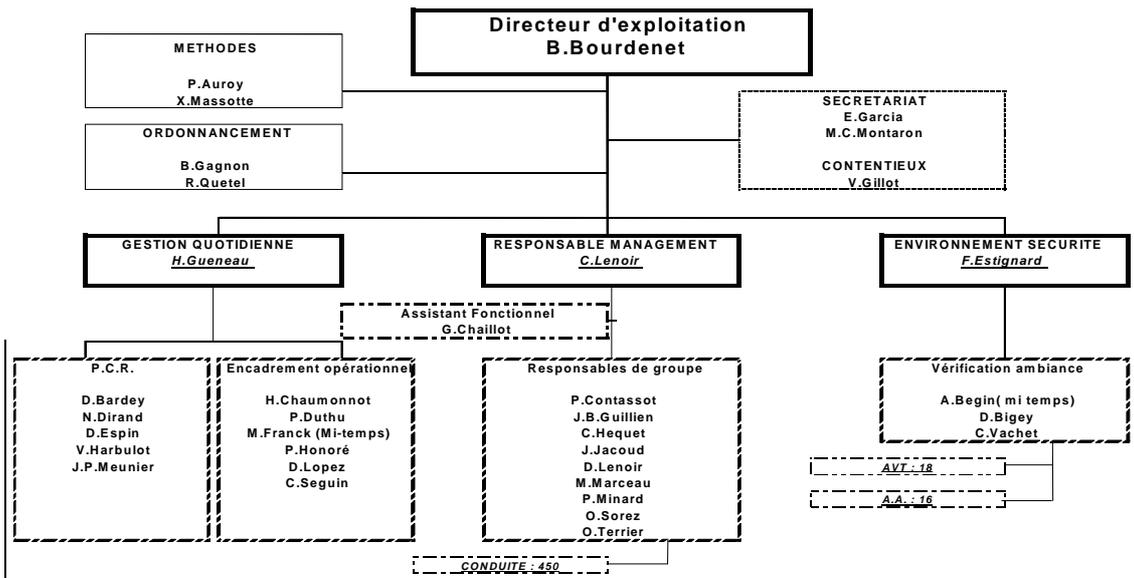
Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Commentaire Des agent de maîtrise qui ont vu ce nouvel organigramme : par ce fait il nous manque au minimum une personne sur le terrain qui qu'en dise la direction qui nous dit avoir remplacé tout les partants. Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité de ce système avec le nouveau challenge du nouveau réseau. Même si les responsables de groupes pourront aller plus sur le terrain, les dysfonctionnements et la réalité des lignes et du réseau ne pourront réellement être pris en compte. De plus les nouveaux horaires sont à la marge dans ce système. Nous sommes tous prêts à en rediscuter avec la direction afin d'améliorer l'existant pour que l'avenir soit plus convainquant.



*** La CFDT STRD m'intéresse***

NOM, Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

.....

- Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (CFDTdeLaSTRD@aol.com)
- Je souhaite adhérer à la CFDT

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Coupon à remettre à :

- Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)
- *** Mme ROUX Sophie (Conductrice)**
- *** Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)**
- Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)
- Mr CONTASSOT Pascal (Agent de Maîtrise)
- *** Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur)**

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme